

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPERE ET J'AIME.

La terreur.

LE COMBAT DU 6 AVRIL.

La journée du 6 avril a été marquée par l'attaque du pont de Neuilly. Le général communiste Bergeret avait fait afficher que la barricade du pont de Neuilly pouvait défier toute une armée.

Le 6^{ème} a été accepté par l'armée du gouvernement, qui a emporté cette barricade d'assaut vers trois heures, après un combat qui a duré deux heures.

Bien que sur la défensive, et se battant avec un grand désavantage de position, les communistes ont plus d'une fois marché hardiment à l'attaque. Leurs tirailleurs se sont lancés sur la droite de Neuilly et ont presque réussi à prendre l'ennemi en flanc; mais ce mouvement a été arrêté par les mitrailleuses des troupes de Versailles, et leurs flancs ont été à leur tour continuellement menacés par les tirailleurs de l'ordre, qui avaient traversé la Seine sous la protection du feu du Mont-Valérien. Ce feu n'a cessé de tirer sur le bois de Boulogne et sur la porte Maillot. Mais les communistes ont réussi à garder leur position sur ce point.

Plus tard dans la journée, ils sont revenus à la charge, mais ont été repoussés.

Les insurgés, repoussés et refoulés dans Neuilly et dans le bois de Boulogne s'y sont maintenus, mais ils ont éprouvé de très grandes pertes. Le Mont-Valérien ayant ensuite bombardé Neuilly, ce village a été abandonné.

L'ennemi ayant été armé de nouveau, un feu incessant a été tiré sur les assiégés jusqu'à la tombée de la nuit. Des bombes lancées du Mont-Valérien sont tombées près de l'Arc de triomphe.

A quatre heures, 6,000 fédérés qui s'étaient réunis au bois de Boulogne avec l'intention de reprendre l'offensive, ont été obligés de se retirer.

D'un autre côté, le général Gallifet a repoussé les rebelles du côté de Nanterre, et ils sont maintenant refoulés vers l'enceinte.

Sur une étendue de cinq kilomètres, se sont déployées à la fois, chargeant en fourrageurs, la brigade de gendarmerie et la brigade formée des cuirassiers et des dragons, commandée par le général Cousin.

On n'apprendra pas sans intérêt que les cuirassiers, qui ont pris une si grande part à cette brillante manœuvre viennent de passer sept mois à l'armée de la Loire. Ce sont les derniers des régiments qui ont chargé à Reichssoffen et à Coulmiers.

Nous n'avons pas pu voir sans une profonde émotion ces énergiques soldats s'élever à la suite de leurs généraux MM. Dargentolle et Cousin, et s'efforcer de les rejoindre dans cette charge effrénée.

Ils semblaient électrisés par l'ardeur de leurs chefs, qui ont donné, à tout instant, l'exemple d'une fière bravoure.

Beaucoup de gardes nationaux étaient restés dans Courbevoie. Il a fallu les déloger des maisons. Une fois le pont de Neuilly enlevé, on y a placé des mitrailleuses et la retraite était ainsi coupée aux insurgés. Chaque fois qu'ils se présentaient en force pour tâcher de rentrer

dans Paris, on les sommait de se rendre; ceux qui résistaient venaient tomber sous le feu des mitrailleuses.

Un autre point de retraite leur restait, c'était un pont de bateaux qu'on avait jeté sur la Seine. Ce pont a été détruit par les canons du Mont-Valérien; si bien qu'on a fait ce jour-là un grand nombre de prisonniers.

Le chiffre des prisonniers faits aux insurgés est d'environ 2,500.

Un certain nombre a été dirigé sur Satory.

Les autres ont été internés dans les prisons de Versailles où ils ont rejoint les frères et amis pris les jours précédents.

Des femmes en foule attendent avec anxiété l'arrivée des blessés, et des scènes déchirantes se passent lorsqu'elles reconnaissent parmi ces derniers quelqu'un de leurs parents ou de leurs amis. On voit souvent des femmes qui veulent à toute force accompagner les bataillons jusqu'aux portes, malgré les bombes qui tombent sans cesse sur la route. Elles montent, en général, beaucoup plus de véhémence que les hommes.

A Montmartre, à la Villette, à Belleville, le spectacle est des plus douloureux, dit le *Moniteur*; dans bien des ménages, le deuil est venu mettre le comble à la misère. Un père cherche son enfant, une femme son mari, une sœur son frère. Chacun rapproche amèrement aux officiers des bataillons qui ont fait cette regrettable campagne, de les avoir conduits à la boucherie, d'avoir manqué de prévoyance, et, surtout, d'avoir donné à leurs hommes l'exemple de l'ivrognerie et de l'indiscipline.

LES MENSONGES DE LA COMMUNE.

Le mensonge est décidément un instrument de gouvernement. Ces communaux emploient ce moyen avec une rare audace. Il y a quelques jours, ils annonçaient que le 11^{ème} de ligne avait fraternisé avec l'armée et qu'il était entré dans Paris aux armes et bagage pour se joindre à l'armée. Or, c'est précisément ce régiment qui a enlevé la barricade de Courbevoie. Le 5 avril, le *Mot d'ordre* annonçait l'arrivée à Paris du 7^{ème} de ligne: nous apprendrons bientôt, sans doute, qu'il y est entré, mais pour enlever, lui aussi, des barricades.

Mais voici qui est plus fort. Au moment même où les troupes de Versailles enlevaient les positions de Courbevoie aux émeutiers, la *Commune* insérait les nouvelles à sensation qu'on va lire: "Dernière heure.—Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que l'Assemblée de Versailles s'est dissoute. Sans garantir cette nouvelle, que notre correspondant de Versailles fait d'ailleurs pressentir, nous trouvons la décision vraisemblable, car elle autorise les ruraux à se mettre à l'abri des échaoussures de la bagarre qu'ils ont provoquée, mais dont ils ne veulent pas partager les risques.

"Les dispositions de l'armée et les opérations qui ont précédé à l'attaque ne sont probablement pas étrangères à cette sage résolution.

"Nous attendons avec impatience la confirmation de cette nouvelle qui faciliterait singulièrement la solution d'un conflit, aggravé par l'aveugle obstination des représentants villageois."

Donc, à l'heure où les troupes mettaient en déroute les émeutiers, la *Commune*, pour donner un peu de cœur à ses amis, annonçait solennellement que l'Assemblée nationale, abandonnée par l'armée, s'était dispersée, en produisant aux représentants de la France les plus

grossières injures. Quand donc serons-nous à la fois débarrassés du mensonge et du genre injurieux.

Une nouvelle affiche a été apposée le 6 par la *Commune*. C'est une suite de calomnies à l'adresse de l'armée de Versailles qui marcherait au cri de: "Vive le roi!" avec un drapeau blanc en tête. On continue à y affirmer que l'on fait une guerre de sauvages aux défenseurs de la République en massacrant les prisonniers; on menace de représailles sur les choux de Cathelineau et les monchards déguisés en soldats que l'on pourra faire prisonniers.

Tout cela est de la démenche pure, mais a pour but d'exciter la population.

Parmi les bruits que les communaux mettent en circulation pour stimuler le zèle de leurs hommes figure celui-ci: "Les troupes allemandes cantonnées à Saint-Denis auraient proclamé la déchéance de Guillaume et envoyé leur adhésion à la *Commune*!" Après cela, il faut tirer l'échelle.

M. Henri Rochefort, qui ne s'est pas fait leur homme Flourens et le général Duval, qui ne s'est même pas fait faire prisonnier comme le fameux général Henry, public dans son *Mot d'ordre* l'aimable entrefilet qu'on va lire: "Le compère Thiers, le complice de toutes les turpitudes monarchiques qui s'élaborent depuis quarante ans, rêvait de devenir assassin sur ses vieux jours. La république vient de lui en fournir l'occasion. Des propriétés ont été effondrées, des enfants ont été évanoués par ses obus.

"Il est bien entendu que depuis le premier coup de canon tiré contre Paris, ce scélérat (textuel) est hors la loi. Mais il faut qu'il apprenne aussi, le misérable qu'on n'égorge pas aussi facilement les habitants d'une ville que ceux d'une maison de la rue Transnonain."

INCIDENTS.

On a collé sur la maison de M. Thiers une pancarte annonçant la mise sous séquestre.

—Pour comble de dérision, il y a à Paris un "commandant de la flotte" qui fait pendant aux amiraux suisses; voici la proclamation qu'il fait publier: "Les marins actuellement à Paris, qui désirent prendre du service sur les canonnières appartenant au gouvernement de la commune, devront s'adresser au commandant de la flottille, chargé de leur équipement. (Les dites canonnières sont mouillées au pont-Neuf.)

Le commandant de la flottille.

N. DURACIER.

L'amiral Duracier... Bon nom pour le commandant d'une flotte cuirassée... d'eau douce.

—La bourgeoisie de Paris est complètement abattue et sans direction. Tout ce qui peut émigrer s'en va. On ne cherche même pas à s'assurer une existence tranquille et honorable en province: on part avec ce qu'on trouve sous la main, et on se réserve d'aviser plus tard à se pourvoir.

Ce qu'il y a de plus terrible dans la situation, c'est qu'on est absolument sans nouvelles. On ne sait même pas, avec exactitude, ce qui se passe aux portes. A tout instant le clair et le tam-

bour appellent de nouveaux bataillons. Quand on se promène le long des remparts, on entend, à des distances plus ou moins rapprochées, des bruits de bataille. Tantôt, l'on n'entend que pêle-mêle de la fusillade, tantôt c'est la grande voix du canon.

—Les deux prisons militaires de la rue du Cherche-Midi ne renferment plus, aujourd'hui, un seul prisonnier; ils étaient environ onze cents. Ils ont été mis en liberté dans les circonstances suivantes: Un délégué du sous-Comité, qui a déclaré être le citoyen Laurier, se présente à la maison d'arrêt, et se fait introduire auprès du commandant, qu'il somnait à avoir à lui livrer dans le plus bref délai, un état général de tous les détenus.

Le lendemain, le même délégué, muni des pouvoirs les plus étendus, conférés par le Comité, faisait mettre en liberté tous les militaires prévenus ou condamnés pour fait d'insubordination. On remit au lendemain pour statuer sur le sort des déserteurs, pour lesquels le délégué déclara avoir peu de sympathie.

Cependant le mardi, ces derniers étaient également relâchés.—On discute longtemps pour savoir si on ne devait pas également élargir les détenus condamnés pour vols, assassinats et autres délits de droit commun. Il fut résolu que la mesure serait générale. Le délégué signa sur le registre de la prison un ordre de levée d'écrrou, et, à six heures du soir, la prison était complètement vide.

Il en avait été de même à la maison de justice, située en face.

On a constaté que des formes presque légales ont présidé à ces diverses opérations. Des piquets de gardes nationaux en armes, dans la rue du Cherche-Midi, et les rues avoisinantes, maintenaient la circulation. Une foule de parents ou de curieux attendaient les prisonniers à leur sortie.

—Le sous-comité a fait saisir le 4 avril tout l'approvisionnement de la Compagnie des secours anglais.

—Il est certain qu'il y a dissidence aujourd'hui entre les dissidents.

—A Belleville, deux bataillons en sont venus aux mains: l'un pour la *Commune* qui veut continuer la lutte, l'autre contre.

—Un témoin oculaire a assisté rue de Flandres à un triste spectacle, qui prouve une fois de plus combien l'entente fraternelle règne peu entre les citoyens communaux.

Deux bataillons de la Vilette en sont venus aux mains dans la soirée du 5, et le sang a coulé de part et d'autre.

La fusillade entre frères et amis a duré environ dix minutes.

—Le citoyen Amoureux qui siège au Conseil municipal de Paris, était il y a quelques mois, ouvrier chapelier et placier à Bruxelles.—D'un côté, on mande d'Anvers que M. Varlin, membre de la *Commune* et délégué au département des finances, est un ouvrier relieur qui travaillait à Anvers l'année passée chez M. Gyselinck aîné, 76, rue des Peignes.

—Le "citoyen" Blanchet, l'un des innombrables délégués du gouvernement de l'Hôtel-de-Ville, est un ancien coiffeur de Bruxelles! Il a longtemps exercé sa profession au coin de la rue des

trans de sa mère la troublait; enfin, prenant courage, elle dit en balbutiant: "Que diras-tu s'il ne tenait qu'à toi de me donner Céline pour sœur?"

—Que veux-tu dire? s'écria la comtesse troublée, explique-toi.

—Marcel a bien bon goût; je pense qu'il aime Céline et qu'il voudrait l'avoir pour femme.

La comtesse avait pâli: son cœur de mère et de chrétienne s'alarmait; elle fut sur le point de presser Agnès d'inquietes questions; mais, prudente, elle se tut et laissa parler sa fille, qui disait tout haut ses rêves.—Oh! quelle charmante femme aura là Marcel, si tu le veux bien, maman! elle a l'air bien plus distinguée que moi, elle est grande, svelte, pâle, tandis que je ne suis qu'une grosse blonde; puis, elle est instruite, et si pieuse! elle n'est pas noble, elle n'est pas riche, mais, maman, vous mettez les bonnes qualités et le bon caractère au-dessus de tout cela, n'est-il pas vrai? et Marcel pense comme vous, mon bon frère!

—Ma chère enfant, dit sérieusement madame de Solre, ne parle de tes pensées à personne, surtout à ton frère; j'irai voir Céline, et nous causerons après.

III

Trois jours se passèrent pour Agnès dans les plus tendres rêveries; elle ne pensait qu'à Céline, Céline en mariée, avec le voile et la couronne; Céline, maîtresse de maison; Céline, mère de famille; Céline, grand-mère; Céline, bisainé... et elle, toujours l'amie, la compagne inséparable de Céline. Enfin, le soir du troisième jour, sa mère l'emmena dans sa chambre et la fit assise sur un coussin à ses pieds.

—Eh bien! maman! dit l'impatiente enfant.

—J'ai vu Céline.

dit Agnès en levant le doigt avec malice, ce n'est pas pour avoir l'honneur de vous voir seulement que vous êtes venue!... parions!

... Il est vrai, mademoiselle, il s'agit d'une famille bien intéressante... —C'est le protocole ordinaire.—Oh! ce n'est pas une chose ordinaire, mademoiselle Agnès. Figurez-vous une jeune personne de votre âge... non, un peu plus âgée, belle comme le jour, un ange de piété et de vertu, qui soutient ses parents par son travail et qui par suite de ce dur hiver, est tombée gravement malade, et languit là, dans une pauvre maison, sans secours, sans remèdes, sous les yeux de son père et sa mère... cela navre le cœur.

Agnès était devenue silencieuse, et sa mère écoutait avec attention. Elle fit plusieurs questions à mademoiselle Séraphine, qui raconta tout ce qu'elle savait de l'histoire de Céline et de ses parents, et Agnès, transportée, s'écria: —Petite mère, je t'en prie, laissez-moi aller voir cette bonne Céline avec mademoiselle Séraphine. Cela me fera du bien.

Madame de Solre hésitait, sa fille insista: —Au fait! dit-elle, va, mon petit ange, mais couvre-toi bien, et je n'ai pas besoin de te le dire, sois gentille pour cette pauvre enfant. Pour vous, ma chère bonne Séraphine, je vous donne carte blanche, dépensez tout ce qu'il faudra pour guérir cette jeune fille et tirer sa pauvre mère de peine.

Agnès était sortie du salon, elle repartit, son manchon à la main, coiffée d'un chapeau de velours et couverte d'une ample peléline en fourrure. Elle était ample pélerine en fourrure. Elle était jolie ainsi; un poète mythologique l'aurait comparée au printemps se cachant sous la pelise d'hermine de l'hiver. Elle embrassa sa mère, pressa mademoiselle Séraphine de s'en aller, et

la précéda en sautant et en faisant crier la neige des allées sous ses petits pieds. Céline était couchée au moment où cette visite inattendue arriva. Elle fut bien émue en voyant mademoiselle de Solre, et plus troublée encore en entendant son nom; Agnès, embarrassée elle-même, chercha à la mettre à l'aise en lui faisant mille caresses, car, vive, enthousiaste, elle s'était prise d'une grande admiration pour cette jeune fille de son âge qui avait déjà montré tant de dévouement, et la rare beauté, l'air modeste, les manières simples et naturelles de Céline augmentèrent ce sentiment. Elle la regardait avec respect, et Céline s'étonnait doucement qu'on pût être frère et sœur et se ressembler si peu.

Pendant que les jeunes filles se regardaient et causaient, mademoiselle Séraphine offrait à madame Guéret, avec mille tournures délicates, les secours de la comtesse. La pauvre mère avait trop souffert des privations de Céline pour pouvoir refuser, au risque de nouvelles souffrances: elle pleura, remercia et accepta.

En quittant Céline, mademoiselle de Solre lui dit:—Je reviendrai tous les jours, je vous apporterai des livres, et nous causerons. Adieu, adieu, chère Céline!

Elle lui jeta un baiser et s'enfuit.

Quelle jeune fille n'a connue le charme des premières amitiés, si pures et si puissantes, et qui s'emparent si impérieusement de l'esprit et de l'âme? Agnès subit ce charme: sa nouvelle amie devint le sujet de toutes ses pensées; elle ne forma plus un plan d'avenir sans l'y mêler, elle rêvait toute la journée au moyen de lui causer quelque joie, et peu à peu les livres les meilleurs de la bibliothèque, les fleurs précieuses de la jardinière, les primeurs de la serre prirent le chemin de la pauvre maison, et Céline

ne pouvait les refuser sans faire couler les larmes de son amie. *L'imitation* dit: *On ne vit pas sans douleur en aimant.* Agnès l'éprouva: elle projetait de ne jamais se séparer de Céline et de l'attacher à sa mère comme lectrice ou comme demoiselle de compagnie, et elle parla de ce plan à celle qui en était l'objet. Céline le rejeta avec vivacité et d'un ton qui menaçait une résolution arrêtée. Ce refus affligea Agnès et la fit réfléchir. L'embarras de son frère lorsqu'elle parlait de Céline (et ceci arrivait souvent) fut une nouvelle source de réflexions; quelques mots indiscrets échappés à mademoiselle Séraphine (car la fermière avait parlé du billet et du présent refusé) achevèrent d'éclairer Agnès: elle vit que Marcel aimait Céline, et sa jeune tête se perdit en projets romanesques qui l'enchantèrent et lui donnaient un air radieux et mystérieux.

Mais si Agnès avait la tête vive, ajoutons qu'elle avait le cœur droit, confiant et chrétien, et que l'idée d'un secret pour sa mère ne pouvait lui venir. Aussi, après avoir mûri pendant deux jours ses plans de bataille, elle alla trouver sa mère au matin, pendant que celle-ci gardait encore le lit: —Petite mère, lui dit-elle après quelques préliminaires, ne trouves-tu pas Céline parfaitement aimable? —Oui, mon petit ange. —Et belle? —Certes. —Et bien élevée, et bonne? —On ne peut pas le contester. —Tu veux bien qu'elle soit mon amie? —Oui, chère fille, je pense que tu ne peux que gagner à voir souvent une personne aussi pieuse et douée de sentiments aussi purs. —Eh bien! chère maman, que diras-tu?... Elle s'interrompit: son secret lui paraissait difficile à dire; les yeux péné-

Pierres et du Marché-aux-Charbons. De là il est allé se loger rue de Brabant, où il fut, pendant un temps, le Figaro préféré des princesses de Cologne-Square. Blanchet quitta Bruxelles un beau jour en déclarant bien haut qu'il passait à l'étranger en qualité de délégué de l'Internationale des travailleurs.

—A Berne (Suisse) Cluseret a été vu il y a peu de temps se promenant bras-dessus bras-dessous, sur l'esplanade de la cathédrale et dans la Grand'Rue, avec M. Røder, l'ambassadeur de Prusse près la Confédération helvétique.

C'est un capitaine d'artillerie de la garde nationale de Lyon, l'un des délégués envoyés à Berne pour remercier les Suisses de leur conduite vis-à-vis de nos internés, qui a constaté et qui a déclaré cette touchante intimité entre Cluseret et le diplomate prussien.

—On lit dans le *Gaulois*: "Splendide la Commune de Paris!"

"Parmi les membres de la commission militaire, figure le nommé Chardon. "Ce Chardon est un ouvrier chaudronnier de la compagnie des chemins de fer d'Orléans; il a été condamné à huit jours de prison pour vol. S'il a oublié, il peut consulter son caissier judiciaire, qui lui rappellera la date du jour où il a rangé le cuivre de son patron.

J'en ai vu revenir à Versailles une centaine, qu'on ramenait de la bataille. Non, jamais de ma vie je n'oublierai ce spectacle. C'était par la grande avenue de Paris qu'ils rentraient, escortés d'une compagnie de soldats, fusils sur l'épaule et baïonnette au bout du fusil. On les apercevait, à travers des flots d'une poussière fine, pâles, déguenillés, sordides, la physionomie bestiale ou farouche. Au milieu d'eux, un grand diable, qui dépassait les autres de toute la tête, et marchait d'un air assez résolu.

Un capitaine, que je recontrais, me conta que c'était un ancien sous-officier de l'armée, nommé Wolf, et qu'un moment où il avait été pris et reconnu, un lieutenant s'était jeté sur lui, fou de douleur et de colère, et lui avait craché au visage. Il vengeait ainsi la mort d'un frère tombé à ses côtés.

La foule était énorme. Elle se pressait, criant et gesticulant, sur les flancs de la petite colonne, qui avait bien de la peine à maintenir ses rangs intacts. C'était un inexplicable tolu-bolu de cannes levées, de bras qui s'agitaient, de cris furieux, à travers lesquels on distinguait des menaces de mort: "Fusillez-le! à mort! à l'eau!"

A un moment, une immense clameur retentit: "Les galons! les galons des képis!"

—Que veulent-ils? demandais-je à mon capitaine.

—C'est qu'il y a parmi toute cette canaille des officiers qui ont gardé les insignes de leurs grades. La foule veut qu'on les leur enlève. Elle a raison; j'en aurais déjà l'ordre, si je commandais le détachement.

Les prisonniers attachèrent eux-mêmes ces galons, sans qu'ils eussent été écharpés. Je ne regardais pas sans je

Oh! et qu'a-t-elle dit? —J'en suis fort contente. —J'en étais sûre. Chère Céline! chère sœur!

—Voilà déjà la petite tête de mon Agnès qui prend le galop! Calme-toi, mon enfant, modère ton imagination... —Hé! maman, le puis-je! il s'agit de mon frère!

Madame de Solre prit les deux mains de son enfant, les tint captives dans les siennes, et elle lui dit avec beaucoup de douceur:—Ma fille, ce mariage auquel tu avais pensé n'est qu'un rêve de ta chère petite cervelle, trop prompt à s'enflammer. Deux personnes s'y refusent, et la troisième, qui n'a pas même été consultée, s'en repentirait à coup sûr.

—Qui, maman? Céline?

—Non, chère amie, ton frère! Tu juges du cœur de Marcel par le tien, par ton cœur simple et dévoué, qui ne cherche de bonheur que dans les affections saintes, mais mon fils n'a pas échappé à la contagion du siècle: il aime l'argent, les honneurs, le luxe, l'éclat, et s'il épousait Céline aujourd'hui, parce qu'il la trouve belle et aimable, dans un an il se repentirait d'avoir contracté une union qui n'augmente pas sa fortune, qui ne le pose pas dans le monde, qui ne lui donne pas de puissantes alliances. Crois-moi, Agnès, car ta mère connaît son enfant! si je donnais les mains à ce mariage disproportionné, j'exposerais la pauvre Céline aux humiliations, aux regrets, aux poignantes amertumes que peut ressentir une âme noble qui sent sa valeur et que l'on méprise, et mon fils a la gêne d'une position fautive, a de grandes fautes, a de longs repentirs.

MAD. BOURDON.

(à continuer.)

feuilleton du Courrier du Canada.

26 AVRIL, 1871.

CELINE.

[SUITE.]

RÉCIT.

Couchée dans un grand fauteuil auprès du feu, madame de Solre écoutait avec attention une lecture que lui faisait sa fille Agnès, enfant de seize ans qui ne quittait jamais sa mère. Madame de Solre avait été belle, et quoique souffrante depuis longtemps, elle conservait encore quelque chose d'élegant et de noble qui rappelait les jours de sa beauté en fleur; elle avait donné à Marcel ses grands yeux gris, ses cheveux noirs et sa haute taille; mais Agnès, petite, délicate, blonde, aux joues roses, offrait un autre type et d'autres grâces plus riantes, qui plaisaient à sa mère et à son frère. Tout ce que la richesse et le goût peuvent créer était réuni autour des deux femmes, tableaux de prix, vases de vieux Sèvres, fleurs des tropiques croissant près des fenêtres, au travers desquelles on voyait les champs blancs de neige; aux murs, des portraits d'ancêtres sous la cuirasse ou la toge, tout ce qui peut éveiller l'orgueil était là, et pointant la douce simplicité rayonnait sur le front de la mère et de la fille. Mademoiselle Séraphine fut reçue avec joie, et la comtesse lui tendant la main, dit:—J'aurais voulu aller vous voir, ma chère amie, mais ma pauvre santé me cloue ici.—Attendez un beau jour, madame; je viendrai quand vous ne pourrez venir.—Mademoiselle Séraphine,

ne pouvait les refuser sans faire couler les larmes de son amie. *L'imitation* dit: *On ne vit pas sans douleur en aimant.* Agnès l'éprouva: elle projetait de ne jamais se séparer de Céline et de l'attacher à sa mère comme lectrice ou comme demoiselle de compagnie, et elle parla de ce plan à celle qui en était l'objet. Céline le rejeta avec vivacité et d'un ton qui menaçait une résolution arrêtée. Ce refus affligea Agnès et la fit réfléchir. L'embarras de son frère lorsqu'elle parlait de Céline (et ceci arrivait souvent) fut une nouvelle source de réflexions; quelques mots indiscrets échappés à mademoiselle Séraphine (car la fermière avait parlé du billet et du présent refusé) achevèrent d'éclairer Agnès: elle vit que Marcel aimait Céline, et sa jeune tête se perdit en projets romanesques qui l'enchantèrent et lui donnaient un air radieux et mystérieux.

Mais si Agnès avait la tête vive, ajoutons qu'elle avait le cœur droit, confiant et chrétien, et que l'idée d'un secret pour sa mère ne pouvait lui venir. Aussi, après avoir mûri pendant deux jours ses plans de bataille, elle alla trouver sa mère au matin, pendant que celle-ci gardait encore le lit: —Petite mère, lui dit-elle après quelques préliminaires, ne trouves-tu pas Céline parfaitement aimable? —Oui, mon petit ange. —Et belle? —Certes. —Et bien élevée, et bonne? —On ne peut pas le contester. —Tu veux bien qu'elle soit mon amie? —Oui, chère fille, je pense que tu ne peux que gagner à voir souvent une personne aussi pieuse et douée de sentiments aussi purs. —Eh bien! chère maman, que diras-tu?... Elle s'interrompit: son secret lui paraissait difficile à dire; les yeux péné-

trants de sa mère la troublait; enfin, prenant courage, elle dit en balbutiant: "Que diras-tu s'il ne tenait qu'à toi de me donner Céline pour sœur?"

—Que veux-tu dire? s'écria la comtesse troublée, explique-toi.

—Marcel a bien bon goût; je pense qu'il aime Céline et qu'il voudrait l'avoir pour femme.

La comtesse avait pâli: son cœur de mère et de chrétienne s'alarmait; elle fut sur le point de presser Agnès d'inquietes questions; mais, prudente, elle se tut et laissa parler sa fille, qui disait tout haut ses rêves.—Oh! quelle charmante femme aura là Marcel, si tu le veux bien, maman! elle a l'air bien plus distinguée que moi, elle est grande, svelte, pâle, tandis que je ne suis qu'une grosse blonde; puis, elle est instruite, et si pieuse! elle n'est pas noble, elle n'est pas riche, mais, maman, vous mettez les bonnes qualités et le bon caractère au-dessus de tout cela, n'est-il pas vrai? et Marcel pense comme vous, mon bon frère!

—Ma chère enfant, dit sérieusement madame de Solre, ne parle de tes pensées à personne, surtout à ton frère; j'irai voir Céline, et nous causerons après.

III

Trois jours se passèrent pour Agnès dans les plus tendres rêveries; elle ne pensait qu'à Céline, Céline en mariée, avec le voile et la couronne; Céline, maîtresse de maison; Céline, mère de famille; Céline, grand-mère; Céline, bisainé... et elle, toujours l'amie, la compagne inséparable de Céline. Enfin, le soir du troisième jour, sa mère l'emmena dans sa chambre et la fit assise sur un coussin à ses pieds.

—Eh bien! maman! dit l'impatiente enfant.

—J'ai vu Céline.

Oh! et qu'a-t-elle dit? —J'en suis fort contente. —J'en étais sûre. Chère Céline! chère sœur!

—Voilà déjà la petite tête de mon Agnès qui prend le galop! Calme-toi, mon enfant, modère ton imagination... —Hé! maman, le puis-je! il s'agit de mon frère!

Madame de Solre prit les deux mains de son enfant, les tint captives dans les siennes, et elle lui dit avec beaucoup de douceur:—Ma fille, ce mariage auquel tu avais pensé n'est qu'un rêve de ta chère petite cervelle, trop prompt à s'enflammer. Deux personnes s'y refusent, et la troisième, qui n'a pas même été consultée, s'en repentirait à coup sûr.

—Qui, maman? Céline?

—Non, chère amie, ton frère! Tu juges du cœur de Marcel par le tien, par ton cœur simple et dévoué, qui ne cherche de bonheur que dans les affections saintes, mais mon fils n'a pas échappé à la contagion du siècle: il aime l'argent, les honneurs, le luxe, l'éclat, et s'il épousait Céline aujourd'hui, parce qu'il la trouve belle et aimable, dans un an il se repentirait d'avoir contracté une union qui n'augmente pas sa fortune, qui ne le pose pas dans le monde, qui ne lui donne pas de puissantes alliances. Crois-moi, Agnès, car ta mère connaît son enfant! si je donnais les mains à ce mariage disproportionné, j'exposerais la pauvre Céline aux humiliations, aux regrets, aux poignantes amertumes que peut ressentir une âme noble qui sent sa valeur et que l'on méprise, et mon fils a la gêne d'une position fautive, a de grandes fautes, a de longs repentirs.

MAD. BOURDON.

(à continuer.)

trants de sa mère la troublait; enfin, prenant courage, elle dit en balbutiant: "Que diras-tu s'il ne tenait qu'à toi de me donner Céline pour sœur?"

—Que veux-tu dire? s'écria la comtesse troublée, explique-toi.

—Marcel a bien bon goût; je pense qu'il aime Céline et qu'il voudrait l'avoir pour femme.

La comtesse avait pâli: son cœur de mère et de chrétienne s'alarmait; elle fut sur le point de presser Agnès d'inquietes questions; mais, prudente, elle se tut et laissa parler sa fille, qui disait tout haut ses rêves.—Oh! quelle charmante femme aura là Marcel, si tu le veux bien, maman! elle a l'air bien plus distinguée que moi, elle est grande, svelte, pâle, tandis que je ne suis qu'une grosse blonde; puis, elle est instruite, et si pieuse! elle n'est pas noble, elle n'est pas riche, mais, maman, vous mettez les bonnes qualités et le bon caractère au-dessus de tout cela, n'est-il pas vrai? et Marcel pense comme vous, mon bon frère!

—Ma chère enfant, dit sérieusement madame de Solre, ne parle de tes pensées à personne, surtout à ton frère; j'irai voir Céline, et nous causerons après.

III

Trois jours se passèrent pour Agnès dans les plus tendres rêveries; elle ne pensait qu'à Céline, Céline en mariée, avec le voile et la couronne; Céline, maîtresse de maison; Céline, mère de famille; Céline, grand-mère; Céline, bisainé... et elle, toujours l'amie, la compagne inséparable de Céline. Enfin, le soir du troisième jour, sa mère l'emmena dans sa chambre et la fit assise sur un coussin à ses pieds.

—Eh bien! maman! dit l'impatiente enfant.

—J'ai vu Céline.

ne enis quel retour de compassion mélancolique cette multitude affolée de terreur, de joie et de vengeance. C'étaient certes de grands misérables que ces insurgés, qui venaient de faire le coup de feu contre les Français et d'ouvrir toutes grandes les blessures de la patrie.

—Oh ! ce n'est pas bien cela ! hasarde un officier. —Gardez votre pitié pour d'autres, dit brutalement l'insulteur.

—Non, pas de pitié ! à mort ! à mort ! aboyait la foule. Les femmes étaient plus enragées que les hommes.

Sur les deux trottoirs de droite et de gauche, des promoteurs, plus discrets, se contentaient d'agiter leurs chapeaux en criant : "Vive la ligne !"

Des soldats qui avaient leur campement là se levaient de la terre où ils étaient couchés dans leurs capotes, se montraient en riant les prisonniers et lançaient à leurs camarades de corvée les quolibets habituels aux troupiers.

Un moment où l'on arriva près de la prison, cette multitude se rua sur l'escorte pour devisager une dernière fois ces malheureux et joir de leur contenance affaissée et de leur visage morne.

Et comme je m'en allais, songeant en moi-même combien, parmi ces gens pris les armes à la main, il pouvait y avoir de gredins avérés, de fous convaincus, d'imbéciles et d'égarés, le hasard fit que je me trouvai nez à nez avec un homme à qui toutes les portes obéissent, et qui, apprenant le sujet de mes réflexions, m'offrit obligeamment de visiter les prisonniers faits la veille, et de les interroger devant moi.

Nous entrâmes dans une vaste salle, fort propre où étaient couchés péle-mêle vingt-cinq ou trente hommes, qui dormaient au long du mur. —Dobut ! dit mon guide d'une voix impérieuse.

A chacun, on rappela sommairement, entre son nom, les incidents principaux de sa vie, et la façon dont il était tombé aux mains des défenseurs de l'ordre. Aucun ne contesta, que sur quelques détails insignifiants ; en sorte que je puis tenir pour certains les résultats de cet interrogatoire.

Deux étaient des récidivistes, deux autres avaient été condamnés pour méfaits qui conduisirent à la prison. —Eh bien ! dit mon guide aux autres, vous voyez en quelle compagnie vous êtes mêlés aujourd'hui.

Ils baissaient la tête sans rien répondre. Tous étaient du quartier de Charonne. Un surtout me frappa. Ses notes étaient bonnes. —Comment, diable ! lui dis-je, vous trouvez-vous ici ?

—Dame ! monsieur, on a battu la générale. Moi, je ne voulais pas y aller ; mais je suis sergent, et les autres m'ont dit : Il faut que tout le monde y aille ! J'ai répondu : Mais il y a sergents sans moi, trois ou quatre suffiront ; moi, j'ai de l'ouvrage à faire. Alors ils m'ont dit : Tu n'iras pas sortir avec les autres, tu seras fusillé. Alors il a bien fallu que je parte.

Le pauvre diable avait l'air de dire la vérité. Et je crois que bien d'autres se sont trouvés dans son cas. Beaucoup de ces insurgés ne sont que des enfants. Celui qui a tué le chirurgien Pasquier était un gamin de seize ans, qui en avait déjà, disait-il, descendu trois autres. Il a été fusillé séance tenante. J'en ai vu trois dans cette prison, qui flottaient de quatorze à seize ans. L'un portait sur son front pâle et sa mise cyniquement effrontée tous les stigmates du voyou parisien ; l'autre avait l'air abruti, il sortait de la maison de correction, où son père l'avait fait renfermer. Le troisième avait une figure intéressante.

—A votre âge ! lui dis-je avec étonnement et reproche. —Oh ! monsieur, je n'ai pas tiré ! je me suis sauvé tout de suite ! —Et votre capitaine ! qu'à-t-il dit à cela ? —Oh ! mon capitaine, il avait filé le premier ! il est loin s'il court encore.

—Et voilà les gens que vous suivez. Ils vont enoient vous faire tuer et vous abandonner ! —Ah ! monsieur, si on me lâche, je vous jure bien que je ne les écouterai plus. Je le confirmerai dans ces bonnes révolutions. Il faut dire pourtant que tous les insurgés n'ont pas tourné le dos comme le capitaine dont me parlait cet enfant. Ils se sont, au contraire fort bien battus.

—Ah me disait un officier, si ces gredins s'étaient battus comme cela contre les Prussiens ! La plupart de ces malheureux ont l'air positivement idiot. On dirait des bêtes brutes plutôt que des animaux féroces. J'ai rapporté de cette visite la conviction qu'il faudra, quand sera venu le jour de la répression, faire un choix intelligent et sévère ; punir très rigoureusement les chefs, les meneurs et les coquins, et n'infliger que des peines légères aux pauvres

diabes qu'ils ont entraînés avec eux. J'étais entré là avec un sentiment d'horreur ; j'en suis sorti, le cœur saisi de tristesse et de pitié.

SOMMAIRE DE LA PREMIERE PAGE

La terreur. Les prisonniers. Feuilles.—Céline.—(A continuer.)

CANADA :

QUEBEC, 26 AVRIL 1871.

Les leçons.

Le télégraphe nous apprendait, il y a quelques jours, que M. l'abbé Dollinger, un des membres les plus marquants en même temps que les plus actifs de la ligne religieuse organisée pour combattre l'infirmité du Pape, a refusé de se soumettre aux décrets du concile de Vatican et a été excommunié par le Pape. L'abbé Dollinger était un des piliers de l'école libérale et sa chute a été considérée comme la conséquence des principes de cette école poussés à leurs rigoureuses et dernières conséquences.

Dien, qui sait tirer le bien du mal, a visiblement en vue de faire de cette défection, arrivant après tant d'autres, une leçon à l'intention des malheureux de toutes les conditions qui se sont laissés entraînés au courant du libéralisme sans se douter, la plupart, où ils seraient exposés à échouer. En frappant de cécité des personnages importants qui, entre parenthèse, n'avaient que trop mérité ce châtiement, on dirait que la Providence a voulu forcer tous les catholiques à mettre le doigt sur le mal qui a occasionné ces si attristants accidents.

L'abbé Dollinger n'est pas le premier et ne sera pas le dernier sur la liste des fourvoyés de haut ton et de grosse popularité. Nous avons vu tomber, avant lui, le père Hyacinthe, le père Passaglia et plusieurs autres qui ont eu, depuis, le bonheur de reconnaître qu'ils faisaient fausse route et qui ont, directement ou indirectement, passé condamnation sur leurs actes. Dans le premier comme dans le second cas, les catholiques ont pu faire leur profit de ces tristes expériences et il n'est pas petit le nombre de ceux qui ont appris à se défier d'un drapeau couvrant une pareille marchandise.

Dans l'ordre purement politique les leçons n'ont pas fait défaut, non plus, de nos jours, et de toutes ces leçons l'immense infortune qui pèse sur la France ne sera pas la moins concluante et la moins bien comprise. La France, gâtée par des politiciens n'ayant en vue que leurs intérêts, la France a permis au républicanisme de prendre racine sur son sol. Frère de lait du libéralisme le républicanisme poursuit, dans le domaine politique, un but chimérique et qui ne pourrait être atteint que si l'homme était parfait.

Ce qui se passe, actuellement, à Paris en dit très long sur le mérite et la praticabilité du régime républicain et, si ce n'est pas la première fois que ce régime est mis dans le cas d'être jugé au grand jour, on peut dire que jamais il n'a donné de preuves plus évidentes qu'il n'est pas fait pour la France et qu'il ne convient pas à un peuple normalement constitué.

Les idées républicaines enfantent, presque nécessairement, les idées communistes ; on ne les a guères vu aller les unes sans les autres, et on sait ce que vaut et ce que produit le communisme. Espérons que les malheurs qui ont attiré à la France le libéralisme et que fait peser sur elle le républicanisme auront pour effet d'ouvrir les yeux aux catholiques ; si la révolution française de 1871 peut amener ce résultat, les ruines qu'elle est en train de semer seront moins tristes.

Rétractation.

"L'ancien Abonnè de la Gazette des Campagnes," qui a écrit dans le Nouveau-Monde, m'a plu beaucoup.

A un article écrit sérieusement il a répondu sérieusement et sa réponse renferme une logique et contient des preuves que je ne puis faire mieux que d'accepter.

Je serai toujours prêt à rendre les armes à un adversaire solide et qui me prouvera mes torts avec sagesse et modération.

La correspondance parue sur l'Événement d'hier ne contient aucune preuve, manque tout à fait de logique et ne dit rien : voilà pourquoi je ne m'abaisserai point à une critique de ce déconstruit d'idées et de phrases.

Je rétracte mon article sur les devoirs de la revue agricole ; je crois devoir dire, néanmoins, que je n'ai jamais eu l'intention d'attaquer la Gazette des Campagnes et que je suis heureux de

me dire, comme elle, un fils dévoué du pape et un ultramontain, malgré les insultes et les outrages lancés de toutes parts contre les vrais catholiques.

PHILIPPE MASSON.

BULLETIN RELIGIEUX.

Nous lisons dans l'Ordre de Montréal. Une circulaire de Sa Grandeur Mgr. de Montréal a été lue hier dans toutes les Eglises, annonçant l'arrivée prochaine de Mgr. l'Archevêque de Québec en sa qualité de délégué du St. Siège.

Sa Grâce aurait été chargée, si nous comprenons la teneur de la circulaire, de s'enquérir sur quels titres exceptionnels les MM. de St. Sulpice prétendent s'appuyer pour se dispenser de l'obéissance à laquelle le clergé est généralement tenu vis-à-vis de l'Ordinaire.

Sa Grâce arrivera à Montréal mardi matin et son arrivée sera annoncée par carillon de toutes les cloches. Mgr. de Montréal invite tous les catholiques à rendre par leur concours la réception de ce haut dignitaire aussi solennelle que possible.

Comté de Champlain.

M. F. X. A. Trudel, avocat de cette ville, vient de parcourir le plus grand nombre des paroisses du comté de Champlain. On sait que les électeurs de ce comté, spontanément, ont offert la candidature à M. Trudel, avec une unanimité remarquable. En cette dernière occasion M. Trudel a été reçu avec beaucoup d'enthousiasme. Ses partisans travaillent à lui assurer une élection par acclamation.

Un candidat est déjà sur les rangs dans la personne de M. Robert Trudel. Mais il est à espérer qu'en présence du vœu de la grande majorité des électeurs, il ne s'obstinera pas à diviser les forces conservatrices et catholiques. La candidature de M. Anselme Trudel emprunte aux circonstances et aux discussions auxquelles son nom a été mêlé une importance et une signification qui n'échapperont à personne. C'est lui qui dans l'affaire-Guibord et dans ses écrits s'est fait le champion si vigoureux, si énergique et si sincère des droits de l'Eglise. Ce serait donc un grand honneur pour n'importe quel comté de l'avoir pour représentant. Aussi nous expliquons-nous et applaudissons-nous de tout cœur à l'action des électeurs de Champlain. En tout état de cause, nous considérons que l'élection de M. Trudel est absolument hors de doute.—Le Nouveau-Monde.

Société Littéraire et Historique.

M. le chevalier de Bellefeuille donnera demain soir, le 26 courant, devant la Société Littéraire et Historique de Québec, au collège Morin, une lecture sur les ruines de Baalbeck. C'est un sujet du plus haut intérêt, et nous n'avons pas besoin d'invoiter le public à aller l'entendre traiter. La lecture que M. de Bellefeuille a donnée à Montréal, il y a quelques temps, sur le même sujet, a eu un grand succès. Voici ce qu'en disait la Minerve : "Les ruines de Baalbeck, qui formeront le sujet de l'entretien que M. de Bellefeuille doit donner à la séance publique de l'Union Catholique," sont situées dans cette partie de la Syrie qui s'étend entre le Liban et l'Anti-Liban, et qui est appelée Céléésie. D'après les voyageurs, ces ruines égalent en beauté celles de Rome et d'Athènes ; mais elles les dépassent sous le rapport de la dimension des matériaux employés.

"On trouve, paraît-il dans les constructions de Baalbeck, des pierres de plus de 60 pieds de long et d'une grosseur proportionnée. Tellement que les voyageurs ne pouvant comprendre que des hommes de taille ordinaire aient pu manier avec une facilité apparemment si grande des masses si considérables ont attribué ces constructions étonnantes à ces peuples races d'hommes que les récits de tous les peuples et l'Écriture Sainte elle-même appellent géants.

"Au point de vue de la dimension des matériaux employés, on assure que les ruines de Baalbeck sont encore plus étonnantes que celles de l'Égypte."

Les secrets de l'avenir.

Sous ce titre, l'Opinion Publique publie ce qui suit :

Nous trouvons dans un livre écrit en 1848 par le vicomte d'Arincourt des pages magnifiques sur la restauration de Bourbons et la destinée du comte de Chambord. C'était pendant le règne de cette fameuse république de 48, quelque temps après les émeutes qui avaient ensanglanté la capitale. Alors comme aujourd'hui, on interrogeait l'avenir, on cherchait un homme. On croyait que cet homme serait le comte de Chambord.

"Voici ce qu'écrivait alors le vicomte d'Arincourt : "Il est un nom sacré en France, un nom d'attente et d'avenir, qui n'était murmuré l'an dernier que comme souvenir ; il pourrait l'être plus tard comme un refuge. "Qui ne se rappelle encore les mots prophétiques de M. Odilon-Barrot, prononcés sur la rade de Cherbourg ; —Gardez bien ce dépôt sacré ! Cette jeune tête un jour pourra sauver l'Europe ? " "Qui ne se rappelle aussi ces beaux vers de M. Victor Hugo, à la naissance de l'enfant prédestiné.

Peuples, chantez votre victoire ! Un Sauveur nait, vêtu de puissance et de gloire. Il réunit le glaive et le sceptre en faisceau. Des leçons du malheur naissent des jours prospères, Car de soixante rois, nos héros, Les ombres sans cercueil veillent sur son berceau.

"Qui ne se rappelle enfin cette ode admirable de M. de Lamartine, Toujours échappé d'Athalie, Quelque enfant que le feu oublie, Grand à l'ombre du Seigneur.

"Il vient quand les peuples victimes, Errent au penchant des abîmes, Comme des troupeaux sans pasteur.

"Il saura qu'aux jours où nous sommes, Pour vieillir au trône des rois, Il faut montrer aux yeux des hommes, Ses vertus auprès de ses droits.

et la véritable liberté, M. d'Arincourt raconte une scène charmante que nos lecteurs liront avec grand plaisir.

Un jour, il y a de cela plusieurs années, le comte de Chambord se rendait en Italie, accompagné d'un de ses vieux serviteurs. Il passait, inconnu, sur un bateau à vapeur dont la destination était Venise.

—Y a-t-il votre bord quelque français ? demanda le jeune prince au capitaine du navire.

C'était toujours la question en pareille circonstance.

—Un seul, lui répondit l'officier. Il est de la ville de Lyon.

—Comment l'appellez-vous ?

—Duval.

—Un commerçant ?

—Il m'a l'air d'un simple ouvrier.

Oh ! qu'importait au comte de Chambord le rang du passager inconnu ! Ce qu'il demandait d'abord, c'était un compatriote. Ce qu'il cherchait avant, c'était un français.

Il va droit à l'ouvrier de Lyon. Celui-ci, ne se doutant on aucune façon de la singulière rencontre que son étoile lui a vait réservée, commença à causer familièrement avec son compagnon de voyage.

Ils étaient de même âgés tous deux.

—Venez-vous de Paris ? dit Henri.

—J'y étais cet hiver. Et vous ?

—Moi !..... répliqua en soupirant le fils de France, oh je voudrais bien n'y aller.

—Est-ce que c'est l'argent qui vous manque ?

—Non.

—Eh bien, alors qui empêche ?

—C'est là une grande question.

—Ce sont vos parents ?

—C'est l'un d'eux. Est-on toujours content à Paris ?

—De quoi ?

—De la révolution de juillet.

—De Louis Philippe, non certes. On ne peut plus souffrir ce vieux lard.

—On voudrait donc..... un changement.

—Oui.

—Se rappellerait-on le duc de Bordeaux ?

—Grand Dieu ! non : pas le moins du monde ; quant à moi je me ferais plutôt tuer que d'en revenir là. Ce serait le comble du malheur.

—Pourquoi ?

—On le dit imbécile.

—Est-ce bien sûr ?

—C'est positif. En outre, il est fier, dédaigneux, plus dévot ; un vrai jésuite !

—Il faudrait voir cela par vous-même.

—J'en serais vraiment désolé. D'ailleurs, il ne parle à personne, il ne se laisse en France.....

—Eh bien !

—Je tirerais sur lui.

—Je ne le crois pas.

—Pourquoi donc..... est-ce que vous l'aimeriez ?

—J'en conviens.

—Je l'aime.

—Oh ! s'il vous ressemblait, à la bonne heure ! S'il avait votre esprit !..... Vous, tenez ! vous me plaisez fort !

Et il serait la main du comte de Chat abord avec l'effusion de la franchise de la jeunesse.

L'entretien se continua ainsi une partie de la journée entre l'ouvrier et le prince ; ils parlaient commerce, politique, industrie, beaux-arts, et Duval paraissait ravi.

L'heure de se quitter arriva.

—Laissez-moi votre nom par écrit, dit le prince à son compagnon ?

—Le voici ; Baptiste Duval. Maintenez donnez-moi le vôtre.

—Le voici : Henri de Bourbon.

L'ouvrier recula confondu.

—Vous seriez le duc de Bordeaux ?

Et ses regards se portaient sur la figure du prince avec un mélange inencombrable d'admiration et d'effroi. Ses jambes chancelèrent sous lui.

—N'en dites plus autant de mal, reprit le comte de Chambord en souriant vous avez pu juger par vous-même.....

—Ah ! combien on m'avait trompé ! répliqua Duval en essayant ses yeux qui se mouillaient de larmes.

—Vous ne tirez plus sur moi ? dit le prince.

Sur vous ?.....interrompit l'ouvrier avec véhémence ; oh si jamais je prends un fusil, ce n'est que pour vous que je me ferais tuer. Mais pardonnez une question ; peut-être un jour serez-vous roi ; que seraient vos idées sur le trône.

—Colles-ci répondit Henri : Récompenser tous les services rendus à la France ; maintenir tout ce qui s'est fait de bien ; reformer tout ce qui n'a produit que du mal.

—Ah, que je n'ai-je ici tous les miens, s'écria Duval hors de lui. Si le pays pouvait vous entendre !.....

Et peu de temps après, l'ouvrier, reprenant la route de Paris, se disait tout bas à lui-même

—Dieu frappera Louis-Philippe.

NOUVELLES D'EUROPE.

(Par le télégraphe transatlantique.)

Londres, 24 avril.

Le steamer Allemania parti, de New-York, est aboré à Plymouth samedi.

Une dépêche spéciale de Paris, tard hier soir, dit que cela bien connu sous le nom de Gretry est fermé. Il était fréquenté par des hommes de la Bourse, qui parlaient trop librement des désastres financiers de la révolution.

L'armistice permettra aux habitants de Neuilly de laisser leurs caves. Il durera jusqu'à huit heures, lundi matin.

Les gardes nationaux se plaignent de ce que les habitants de Neuilly fassent feu sur eux. Une barricade a été comminée dans la rue Royale.

Les chimistes ont reçu ordre de faire rapport au ministère de la guerre du comité de la Commune, où on aurait besoin de leurs services.

Une dépêche spéciale de Versailles, Dimanche, dit : Dombrowski a porté l'attaque de cette nuit sur la barricade au quai Asnières qui a été emporté. L'attaque alors la seconde barricade mais fut repoussée avec grand massacre, par un feu violent de douze canons et mitrailleurs. Les troupes furent aussi repoussées de la première barricade.

Plusieurs insurgés portant des uniformes maritimes ont été tués dans la Rue de Boulogne.

Une foule immense de manufacturiers d'allumettes et de leurs employés portant des pétitions contre la taxe proposée sur les allumettes,

remplissait les alentours des Bâtimens du Parlement, cette après-midi, et acclamait les approches de la chambre des Communes. Une force nombreuse de police était sur les lieux et réussit à maintenir l'ordre bien que la foule fut bruyante et turbulente. Une longue procession s'étendait depuis l'Est de Londres jusqu'au Parlement fut dispersée par la Police afin de prévenir le danger d'une accumulation de peuple.

Paris, 24 avril.

Le général Cluseret rapporte à la Commune que la suspension d'hostilités à Neuilly a été arrachée en date de l'après-midi d'aujourd'hui. Il rapporte aussi que les affaires à Asnières sont dans une excellente position.

Il n'y a pas eu de grands mouvements de troupes hier.

D'immenses mesures défensives se préparent.

Des torpèdes ont été placées à St. Germain et à Versailles.

Des stations de chemin de fer et des batteries ont été placées dans la rue Castellon.

La Commune s'est excusée auprès de la Compagnie du Gaz pour la récente saisie de son actif.

Les églises St. Roch et St. Sulpice ont été récupérées et leurs Curés mis en liberté.

Versailles, 24 avril.

M. Thiers a donné réception à une députation des Loges Maçonniques de Paris, qui demandait pour l'avantage du peuple de la Capitale un armistice. En réponse à cette requête, M. Thiers a dit que le gén. l'Admirant avait pouvoir d'accorder un traité si la chose était nécessaire mais que la Commune ne serait jamais reconnue par le gouvernement.

Berlin, 24 avril.

Bismark a dit dans la chambre aujourd'hui que les Français devaient payer immédiatement le premier versement de l'indemnité et que les forts du nord et de l'est de Nord ne seraient pas évacués avant qu'un traité final de paix fut conclu.

New-York, 24 avril.

Le comte Moltke a donné avis qu'il fera une ligne de fortifications pour garantir de toute attaque les Provinces occupées de France, jusqu'à ce que l'indemnité soit payée et un gouvernement régulier établi.

Londres, 25 avril.

Le correspondant spécial du Times de Versailles dit : Thiers a eu une longue entrevue hier avec le Prince Albert de Saxe et le gén. Fabris.

Le gén. Charenton a été occupé par un détachement de l'armée de Versailles.

Une forte réaction en faveur de la restauration de l'Empereur Napoléon est rapportée avoir eu lieu dans les Provinces.

Plusieurs députés dans l'Assemblée sont connus pour vouloir faire le Duc d'Aniane, Président de la République.

Le correspondant spécial du News, à Versailles, dit : Thiers a résolu de bombarder Paris quand les forts de l'Est et du Nord de la ville sont évacués par les Prussiens.

Les insurgés ont fait une sortie, dimanche, dans cette direction et d'abord ont pris une barricade occupée par les troupes de Versailles, mais ils ont été repoussés éventuellement par une lourde perte.

Le gén. Douai a remplacé le gén. Ducrot dans le commandement d'une partie de l'Armée de l'Assemblée. Une dépêche de Dieppe dit : Des placards engageant ceux qui supportent la commune à se hâter pour Paris ont été déployés ici mais détruits par les autorités. Les documents inflammatoires ne produisent aucun effet sur les habitants.

Une dépêche de Versailles d'aujourd'hui dit : Une vive canonnade a lieu à Bagneux. M. Thiers et le maréchal McMahon ont visité les retranchements à Châtillon.

On rapporte que le vaisseau "Queen of the Thames" parti de Melbourne pour Londres a été perdu et un grand nombre de personnes se sont noyées. On ne connaît aucune particularité.

Versailles, 24 avril, soir.

Le Fort Mont-Valérien a légèrement canonné la Porte Maillot de Paris, aujourd'hui. Le Gén. Ducrot a résigné.

Paris, 24 avril, soir.

La suspension attendue des hostilités n'aura pas lieu aujourd'hui, mais on croit qu'elle commencera demain.

Les journaux Communistes aujourd'hui s'accordent à attaquer Thiers.

Un placard sur les murs invite les amis de l'ordre à se tenir prêts pour venger le meurtre de leurs frères dans la récente boucherie à la Place Vendôme.

Versailles, 25 avril.

Une violente canonnade des batteries de l'armée de Versailles à Meudon, Créteil et Châtillon a été ouverte ce matin sur les Forts d'Issy et de Vanvres et les remparts au Point du jour.

Picard a émis une circulaire aux Préfets des Départements à l'effet que les élections municipales qui doivent bientôt avoir lieu seront suivies par celles pour le remplacement des sièges vacants dans l'Assemblée et pour une Assemblée Générale.

Le journal officiel d'aujourd'hui annonce qu'à moins que l'insurrection soit domptée, les Allemands continueront à occuper certains forts aux environs de Paris, parce que le gouvernement est sans crédit.

Paris, 25 avril.

Les hostilités ont été suspendues à Neuilly pour permettre aux habitants de s'éloigner.

La Commune a fait des recherches dans les maisons vacantes à Paris pour loger le peuple fuyant du bombardement.

M. Rigault a résigné le portefeuille de délégué du ministère de la Sécurité publique et est remplacé par M. Cournot, Pyat a retiré sa résignation.

Les Allemands abandonnent la rive gauche de la Seine.

Les soldats de la Commune ont occupé certains des forts ainsi délaissés.

Un drapeau de paix a paru bientôt des lignes Allemandes et les communistes sur l'ordre du gén. Cluseret a évacué les forts.

Le gén. Dombrowski demande la poursuite des chefs des 220ème et 221ème bataillons de la garde Nationale pour lâcheté.

Le commandant au Fort Montrouge réclame une victoire pour les forces de la Commune sans ordre.

La délégué récemment envoyée à Lyon est retournée à Paris. Dépêche spéciale à la Tribune. Paris, 24. Cluseret et le Comité Central se querellent. Cluseret est accusé d'être un Bonapartiste déguisé et on le menace d'arrestation. Versailles, 25 avril. Thiers a émis une circulaire en date du 24.

Il dit : Les derniers jours ont été employés à préparer l'ouvrage et à concentrer nos troupes. De nouveaux corps ont été formés à Cherbourg, Cambrai et Auxerre, composé des héros de Gravelotte. Les généraux Donnai et Clouchet les commandent. Le dernier engagement à Bagnaux a été un succès pour nos troupes qui ont pris un drapeau rouge de l'ennemi. Les grandes opérations commenceront bientôt.

CORRESPONDANCE.

VISITE DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE AU COLLÈGE DE SAINT-ANNE.

"Hæc olim meminisse juvencis." Le 19 avril 1871 fera époque dans les annales du Collège de Ste. Anne. Un mois, jour pour jour après la consécration épiscopale, Monseigneur l'Archevêque se rendait au collège Ste. Anne pour faire sa première

AYER'S Hair Vigor, Pour restaurer les cheveux gris et leur donner leur vitalité et leur couleur naturelle.

C'EST une préparation qui est à la fois agréable, salubre et efficace pour la conservation des cheveux. Les cheveux affaiblis ou gris sont bientôt remis à leur couleur primitive avec tout l'éclat et la fraîcheur du jeune âge. Les cheveux clairs de viennent mieux fournis par l'usage de cette préparation, qui empêche aussi la chute des cheveux et guérit souvent sinon toujours, la calvitie. Rien ne peut restaurer la chevelure lorsque les follicules sont détruits, ou que les glandes sont desséchées et malades. Mais ce qui en reste peut être sauvé par cette préparation. Au lieu de salir les cheveux par un sébum pâteux, elle les nettoie et leur donne de la vigueur. Son usage occasionnel empêchera les cheveux de devenir gris ou de tomber, et conséquemment, empêchera la calvitie. Libre de toutes les substances délétères qui composent les préparations dangereuses et pernicieuses pour les cheveux, le "Vigor," ne peut que leur être avantageux sans leur nuire. S'il ne vous faut simplement qu'une POMMADE, rien autre chose ne peut être plus désirable. Cette préparation ne contient ni huile, ni teinture; elle ne salit pas la batiste blanche, et cependant elle tient longtemps sur les cheveux, leur donnant un riche brillant et un agréable parfum.

PRÉPARÉ PAR LE DR. J. C. AYER & Cie., CHIMISTE PRATIQUE ET ANALYTIQUE, LOWELL, MASSACHUSET. Prix—\$1.00. EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES. R. McLEOD, Droguiste, Agent, Québec. Québec, 5 Octobre 1870.—1 an. 1103

Salsepareille de AYER Pour purifier le Sang.

La réputation dont jouit cette excellente médecine lui vient des guérisons qu'elle a opérées, dont plusieurs sont vraiment merveilleuses. Des cas innombrables de maladie scrofuleuse, où le système semblait saturé de corruption, ont été guéris par elle. Des affections et des désordres scrofuleux aggravés ont été radicalement guéris et en si grand nombre dans presque tous les pays, que le public n'a presque pas besoin d'être renseigné sur ses effets et l'usage qu'on doit en faire. Le poison scrofuleux est l'un des ennemis les plus destructeurs de notre race. Souvent, ce parasite que l'on ne voit et que l'on ne sent pas dans l'organisme ruine la constitution, et rend l'homme sans force contre les attaques des maladies, sans que l'on ait le soupçon de sa présence. Encore il semble alimenter l'infection dans tout le corps, et alors, dans quelque occasion favorable, il se développe rapidement sous une forme ou sous une autre, soit à la surface, soit dans la constitution. À l'intérieur, il peut rapidement déposer des tubercules sur les poumons, ou des tumeurs sur le foie, ou il accuse sa présence par des éruptions sur la peau, ou des ulcères sur quelques parties du corps. Alors on conseille l'usage d'une bouteille de cette Salsepareille, même quand aucun symptôme actif de maladie n'apparaît. Des personnes affligées des maladies suivantes trouvent généralement un soulagement immédiat, et enfin la guérison par l'usage de cette Salsepareille: Le feu de St. Antoine, les éruptions, les dartres, la lèpre, le mal d'yeux, le mal d'oreilles, et autres éruptions ou formes visibles des maladies scrofuleuses. Il en est ainsi dans les maladies plus cachées, telles que la dyspepsie, la goutte, la maladie de cœur, l'épilepsie, la névralgie et les diverses affections ulcéreuses des systèmes musculaires et nerveux. Cette Salsepareille guérit les maladies mercuriales bien qu'il faille un long temps pour subjuguer ces maladies obstinées pour toute autre médecine. Mais un usage continu de cette médecine guérira la maladie, notre almanac contient des directions minutieuses pour chaque cas. Cet almanac est donné gratis. Le rhumatisme et la goutte, quand ils sont causés par des accumulations de matières étrangères dans le sang, sont promptement subjugués ainsi que les maladies du foie, la toux, la congestion ou l'inflammation du foie et la jaunisse, quand elle naissent, comme c'est souvent le cas, par suite de poisons dans le sang. Cette Salsepareille est un grand restaurateur de la force et de la vigueur du système. Ceux qui sont languissants, insensibles, ne peuvent goûter le sommeil, et sont troublés d'appréhensions ou de frissons ne reussent, quelques-uns des affections symptomatiques de faiblesse, trouveront un soulagement immédiat et auront la preuve convaincante de son pouvoir restaurateur en en faisant l'essai.

PRÉPARÉ PAR DR. J. C. AYER & Cie. Lowell, Mass. Chimiste pratique et analytique. EN VENTE PAR TOUS LES DROGUISTES. R. McLEOD, Droguiste, Agent, Québec. Québec, 8 Février 1871.—4m 864

Conservatoire National de Musique de Québec.

Le Directeur du Conservatoire a l'honneur d'annoncer que l'établissement est ouvert aux élèves depuis le 1er Septembre. Les élèves sont priés de donner leurs noms à l'établissement No. 2, rue Petit Richmond, faubourg St. Jean, rue plus basse que les Soeurs Grises. A. DESSANZ, Directeur.

CONDITIONS. Leçons Particulières. Pour le Piano, le Chant, la Vocalisation, la Harpe, l'Orgue l'Harmonie écrite, l'Harmonie appliquée au piano, la Composition, l'Accompagnement du Piano-Chant. Une 1/2 heure de leçon particulière, deux fois par semaine, \$10 par quartier, 20 leçons.

Leçons en Cours. Une heure de leçon collective, 2 fois par semaine \$1 par mois payable d'avance. Voyez le programme publié en Février 1870.

Pianos Lynch & Gomié, N. Y. Ces magnifiques instruments sont en vente dans le même établissement. Ils sont recommandés pour leur solidité au climat, leur richesse de ton, ainsi que par leur bon marché. Québec, 2 sept. 1870—1m 1073

AVIS AUX PARENTS. Mères sauvez vos Enfants

LES CELEBRES PASTILLES A VERS.



DE DEVINS Approuvées par les Médecins Français et Anglais les plus éminents.

ELLES SONT FALSIFIÉES, MÉFIEZ-VOUS.

POUR faire droit à la réputation méritée des Pastilles à vers de Devins, il est de la plus grande importance de prévenir l'acheteur d'être sur ses gardes et de ne pas s'en laisser imposer par des individus sans principes, qui voudraient substituer à ces Pastilles quelques-unes des préparations sans valeur qui inondent le pays. Demandez les véritables Pastilles à vers, couleur de rose, et qui sont marquées "DEVINS."

A vendre chez tous les principaux marchands de la campagne.

PRÉPARÉES SEULEMENT PAR EVINS & BOLTON, APOTHECARIERS' HALL, Près le Palais de Justice, Montréal.

A vendre à Québec, chez Ed. Giroux, J. E. Burke R. McLeod, William Ahern, Pharmaciens. A. S. Roch, chez W. E. Brunet, R. Dugal, J. J. Veldor. Québec, 19 Novembre 1869. 875

LIVRES NOUVEAUX.

On pourra se procurer à la librairie de M. LÉON BAOUSSAT, propriétaire du Courrier du Canada rue Buade, Haute-Ville, les ouvrages suivants, qui viennent de sortir des presses de M. SENECAI, Montréal.

Le Vicomte C. De Léry. SA FAMILLE. CET OUVRAGE EST ILLUSTRÉ DE PLUSIEURS GRAVURES.

ILLUSTRATIONS CANADIENNES OU NOTICE SUR LA FAMILLE GUY

ET SUR QUELQUES AUTRES FAMILLES AVEC GRAVURES.

HISTOIRE DES GRANDES FAMILLES FRANÇAISES DU CANADA

ou aperçu sur le Chevalier BENOIST ET QUELQUES FAMILLES CONTEMPORAINES. Ouvrage illustré contenant plus de 600 pages.

D'IBERVILLE

OU LE Jean Bart Canadien ET LA BAIE D'HUDSON

PRECIS HISTORIQUE

OU ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DU CANADA, Avec aperçu sur les principaux personnages du PAYS.

Ceux qui désirent se procurer les volumes susdits n'ont qu'à s'adresser à LÉGER BROUSSEAU, qui est chargé de recevoir des commandes à ce sujet. Québec Janvier 1871.

IMPRESSIONS! IMPRESSIONS!!

On exécute à l'imprimerie

"COURRIER DU CANADA."

Des impressions de toutes sortes telles que BLANCS DE COUR

AVOCATS, GREFFIERS, NOTAIRES.

FACTUMS, ROLES D'ÉVALUATION, LISTES ALPHABÉTIQUES.

BLANCS DE COMPTES, CARTES D'AFFAIRES, CIRCULAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES.

CARTES DE VISITES D'ADRESSES, DE COMMERCE, ETC., ETC.

PROGRAMMES,

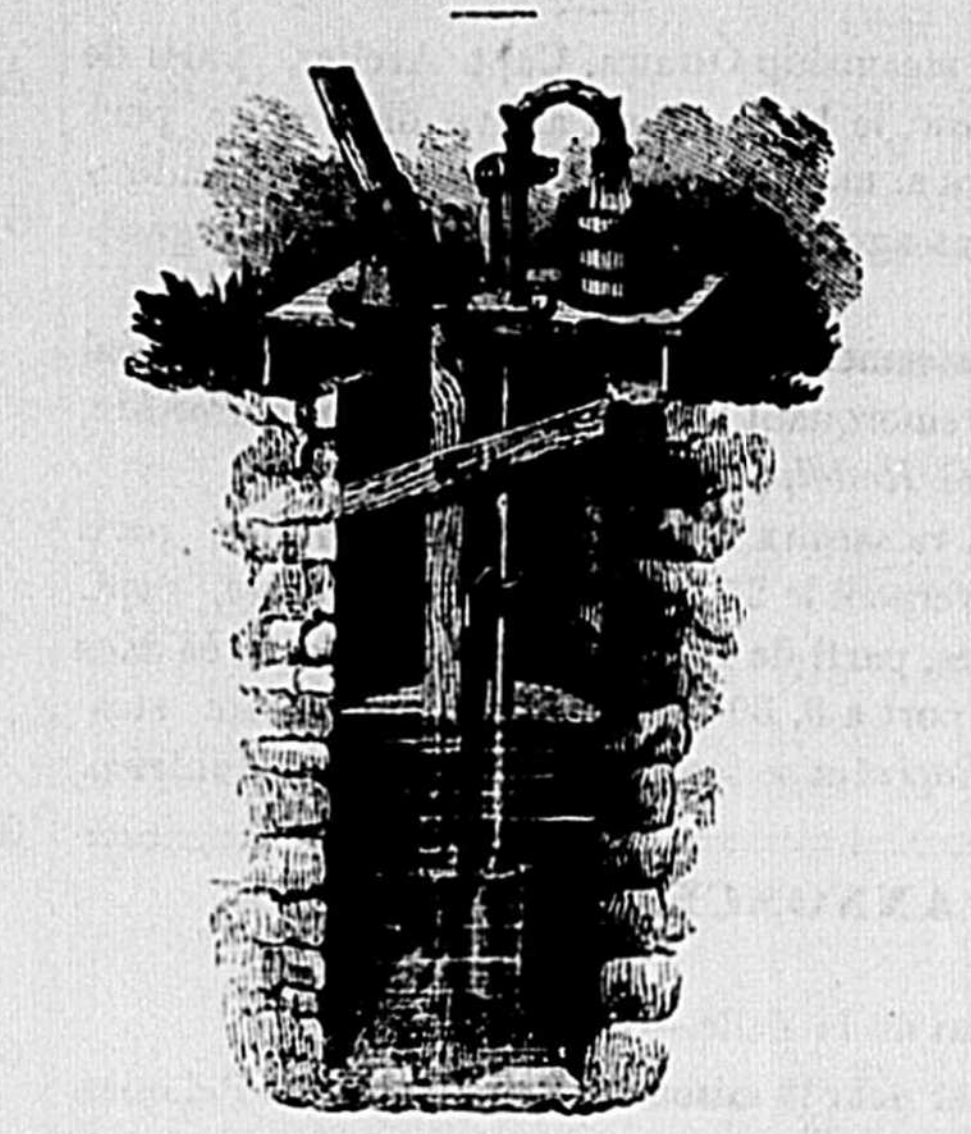
AFFICHES

LIVRES, BROCHURES.

La variété et le grand nombre de caractères typographiques de luxe que possède l'établissement nous permettent d'exécuter les impressions qui nous seront confiées, de manière à satisfaire les goûts les plus difficiles, de même, que nos presses mues par la vapeur nous mettent en état de livrer les ouvrages sous le plus court délai. Québec, 23 Novembre 1870.

LA POMPE

Submergée à double force, ne gélant pas:— La plus simple et la plus puissante que l'on connaisse.



Elle est reconnue la moins chère, la plus efficace, la plus durable et la plus commode de toutes les pompes.

NON seulement pour l'usage des familles, mais aussi pour les Jardins, les Manufactures, les Brasseries, les Distilleries, les Vaisseaux, etc. Outre les avantages cités plus haut sur les pompes ordinaires, cette pompe est particulièrement recommandée par les compagnies d'Assurances, à cause de son efficacité à éteindre le feu. La plus petite pompe peut lancer l'eau de 50 à 70 pieds à l'aide d'un ubu.

WOODLEY & CIE. MONSIEUR.—Je suis très heureux de recommander la pompe submergée. On s'en est servi pendant tout l'hiver et elle fonctionne dans les jours les plus froids comme pendant l'été. Il n'y a ni toile, ni cuir sur les soupapes. Elle lance un jet continu d'eau, et je la considère sans exception comme la meilleure Pompe que j'aie jamais vue et la seule propre à un climat froid. Je suis monsieur, Votre Humble serviteur, M. D. ASHE, Commandant, de la Marine Royale. Québec, 24 Août 1870. 1061

CLOTURE PORTATIVE LAMBKIN.

Patentée le 10 août 1868.

CETTE sorte de Cloture coûte peu, et elle est entretenue et réparée à peu de frais. Elle s'ajuste facilement et avec promptitude; pour la déplacer et la transporter, il n'est de même; et une fois qu'elle est placée, cette cloture est d'une solidité et d'une fermeté très grandes. Lorsqu'on s'en sert le long des routes, elle est d'une utilité première en hiver, à cause de son déplacement facile, ce qui empêche l'amoindrissement de la neige. Par la manière dont est construite cette cloture, elle s'adapte à toutes les irrégularités du terrain, et est d'une force égale dans toutes les positions. Il n'y a pas de ces petits morceaux séparés si sujets à se détacher et à se perdre. Par la forme des traverses ou des supports des pans, la cloture peut toujours être mise sur la ligne qui divise deux terres, même quand cette ligne suit le centre d'un fossé. Au moyen de crochets de support, elle est on ne peut plus propre à tourner les coins ou angles d'une inclination quelconque. Tout pan de cloture peut être converti en barrière quand besoin est, et par là on ménage le temps.

DROIT DE MANUFACTURER A VENDRE.

S'adresser à Philo. Lambkin, Riceburg, P. O. Proc. de Québec. On peut voir un Modèle et on peut acquérir le droit de construire ce genre de cloture, en s'adressant à LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Québec. Québec, 1er Juillet 1870. 1035

CELEBRES SAVONS DE MORSTATT

EN VENTE A LA LIBRAIRIE DU "COURRIER DU CANADA." LES SAVONS nouveaux suivants, venant de la célèbre manufacture de MORSTATT. SAVON de fleur de riz d'un parfum exquis. SAVON de soufre recommandé par les médecins les plus éminents. SAVON camphré, pour les gerçures des mains. SAVON de mie SAVON de glycérine, reconnu pour des effets hygiéniques sur la peau. SAVON brun dit Windsor Castle. SAVON économique, pour faire disparaître les tâches et rugosités de la peau. SAVON d'alumine, l'agent le plus énergique et en même temps le moins dangereux pour laver la peau. SAVON de Pierre-ponce que les dames devraient toujours avoir sur leurs tables de toilette. SAVON d'Amandes SAVON Alliance. SAVON Lis de la Vallée. SAVON Pétroline. SAVON Spermaceti. SAVON de Gomme de Genevièvre, recommandé par la Faculté dans les cas de la maladie de la peau. SAVON de Gruau, pour blanchir, assouplir et embellir la peau.

POUDRE pour la toilette des dames, POUDRE de violette pour les enfants. LÉGER BROUSSEAU, 7, Rue Buade, Haute-Ville. Québec, 23 Novembre 1870.

ALKABASAR Arrivé Enfin.

C'EST un Tonic Turc est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'encouragement pour les raisons suivantes: C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane. Il empêche l'acidité de l'estomac. Il chasse la mélancolie. C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs. Il rend la respiration douce et agréable. Il stimule l'appétit si on le prend avant les repas. Il facilite la digestion si on le prend après les repas. Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes. Il rend l'esprit brillant et parfaitement clair. Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps. Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans reprendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de 30 ans et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate. C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement. Ainsi donc, assurez vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du

TONIQUE TURC ALKABASAR

Tenu en dépôt chez les principaux Droguistes et Epiciers de la puissance. Pour les Prescriptions voir les étiquettes sur les bouteilles. A vendre par J. W. McLEOD, Pharmacien-Droguiste, Porte St. Jean, Québec. Québec, 29 Août 1870. 1066

Aux Laitiers!

Bol à lait perfectionné de Spencer. C'EST une amélioration sur toutes les autres méthodes de mettre le lait de manière à recueillir la plus grande quantité de crème et de le conserver jusqu'au temps de l'écoumage. On peut l'employer dans tous les climats. 1o. Il est fait de toutes dimensions désirables pour une seule traite à la fois. 2o. Il coûte moins cher que les bols ordinaires, et dure plus longtemps. 3o. Il sauve les trois-quarts de la crème qui s'attache aux bols. 4o. Il épargne les trois quarts de l'ouvrage pour couler et placer le lait. 5o. Il sauve les trois quarts du travail pour l'écoumage et le lavage des bols. 6o. Il mêle le lait et empêche les tâches dans la crème. 7o. Il enlève la chaleur animale du lait aussitôt qu'il est coulé et tient la température pour la crème à 62 degrés, empêchant ainsi le lait de sécher, jusqu'à ce que toute la crème soit sortie et donne une bonne crème épaisse pendant les chaleurs. Ces réclames ne sont pas fondées sur la théorie, mais sont les résultats des témoignages actuels donnés par les laitiers pratiques et les acheteurs de beurre. Ce réfrigérant a remporté les premiers prix dans l'exhibition d'État et toutes les exhibitions de comté où il a été exhibé.

Références. Nous en référons à toutes les personnes qui ont employé ces bols. Parmi tous les certificats reçus nous donnerons le suivant: J. B. Greenman, de Cortland, N. Y., "dit qu'il a employé ces BOLS pendant la saison de 1869, dans une Laiterie de 22 vaches et les a confrontés avec les bols ordinaires, et il a fait trois livres de beurre de plus de la crème prise dans ce bol que dans les autres petits vases à lait et avec le même résultat après des essais multipliés, et il ajoute qu'un Beurrier ne peut se servir de petits bols à lait, quand même il les aurait pour rien." "Nous avons acheté la laiterie mentionnée plus haut et nous avons trouvé que c'est une des laiteries dont le produit est le plus uniforme, parmi celles que nous avons eues. Nous sommes heureux de constater que ce réfrigérant, pour obtenir la crème, est une amélioration décisive et un grand progrès sur l'ancienne méthode." YVES & SCHERMERHORN. Ce bol est offert en vente d'après ses avantages S'adresser à ARTHUR HOLMES, Cortland, N. Y. Ou à LÉGER BROUSSEAU, Agent, Québec. Québec, 19 sept. 1870. 1068

Vins.

À VENDRE EN GROS. Tierces Quartes Octaves VIN DE COLLI INGHAM. Octaves—L. P. INGHAM. Quartes—Vin de Port Marsola. Quartes—Vin de Sherry Vallet. Les personnes qui ne connaissent pas les vins ci-dessus mentionnés, sont informées qu'ils ont été examinés scientifiquement par des personnes compétentes et certifiés purs. Ils sont aussi recommandés par les autorités ecclésiastiques et vendus pour l'usage de l'Antel. A vendre par LÉGER BROUSSEAU, Québec, 24 Novembre 1869. 888

CONDITIONS DU COURRIER DU CANADA.

Prix de l'Abonnement: (Invariablement d'avance.) CANADA:—Un an..... \$4.00 do Six mois..... 2.00 do Trois mois..... 1.20 ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: Un an..... \$6.00 NOUVEAU-BRUNSWICK, } Six mois..... 3.00 ANGLETERRE, } Trois mois..... 2.00 FRANCE:—Un an..... 50 francs do Six mois..... 25 " do Trois mois..... 15 "

Tarif des Annonces. Les annonces sont insérées aux conditions vantes, savoir: Six lignes et au-dessous..... \$0.50c. Pour chaque insertion subséquente. 00.12c. Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 8cts. par ligne pour la première insertion, et de 2c. pour les insertions subséquentes. Réclames:—20 cents la ligne. Tout ce qui a rapport à la rédaction doit être adressé à M. E. RENAULT. Toutes lettres d'argent, demandes d'abonnements et réclamations doivent être adressées à M. LÉGER BROUSSEAU, Propriétaire, No. 7 Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère, (Franco.)

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LÉGER BROUSSEAU, Éditeur Propriétaire, 7, Rue Buade, vis-à-vis le Presbytère QUÉBEC.